

## Parcours « RSE : adopter une démarche éco et socio responsable (RSE) »

*Amener les entreprises à une démarche éco et socio responsable est nécessaire et urgent, y compris pour les petites entreprises. En effet, depuis la loi PACTE, c'est une obligation inscrite dans le code civil (art. 1833). C'est également une obligation inscrite dans la Charte de l'Environnement, attachée à la Constitution française.*

*Pour autant, Implanter la démarche RSE dans une entreprise est à voir comme un investissement avec un retour sur investissement à terme : l'entreprise sera en effet amenée très concrètement à réaliser des économies sur ses modes de fonctionnement liés à :*

- L'énergie,
- L'eau,
- Aux matières et produits divers,
- Aux déplacements et transports,
- Et tous les autres de fonctionnement d'une entreprise

*Les estimations de France Stratégie sont de l'ordre de 13% d'économie sur les coûts de revient...*

### Module 1 – Les fondamentaux <sup>(1)</sup>

#### Objectifs :

Comprendre d'où vient la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Connaître les textes et les normes de la RSE. Prendre la mesure du changement lors du déploiement de votre démarche RSE. En comprendre les modalités et en percevoir les bénéfices.

#### Date et durée :

Mardi 10 octobre 2023 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

#### Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours <sup>(1)</sup>

**Public concerné :** Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

**Intervenante :** Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

#### Pré-requis :

Aucun

#### Moyens techniques et pédagogiques :

##### Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

##### Pédagogiques

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### - Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

#### - A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- QCM

### Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- [Francis.villoz@france-gestion.fr](mailto:Francis.villoz@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

### Programme :

#### 1<sup>ère</sup> partie – Introduction générale

#### 2<sup>ème</sup> partie – Situer la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

- Panorama global

#### 3<sup>ème</sup> partie – Pourquoi ?

- Biodiversité
- Changement climatique
- Raréfaction des ressources, etc.

#### 4<sup>ème</sup> partie – Positionnement

- Cadre légal
- Histoire
- Normes de la RSE et objectifs de développement durable (ODD)

#### 5<sup>ème</sup> partie – Les parties prenantes de votre activité

## Module 2 – Revoir sa stratégie et son organisation au regard des 7 questions centrales (2)

### Objectifs :

Comprendre et connaître les 7 questions centrales. Faire les liens entre stratégie d'entreprise, organisation et RSE. Déployer la RSE dans l'entreprise de façon structurée. Prendre la mesure du changement lors du déploiement de votre démarche RSE. En comprendre les modalités et en percevoir les bénéfices.

### Date et durée :

Lundi 6 novembre 2023 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours (1)

**Public concerné :** Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

**Intervenante :** Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

### Pré-requis :

Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### - Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

#### - A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- QCM

## Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

## Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- [Francis.villosz@france-gestion.fr](mailto:Francis.villosz@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

## Programme :

### 1<sup>ère</sup> partie – Introduction générale

- Rappel sur les fondamentaux

### 2<sup>ème</sup> partie – Les 7 questions centrales

- La gouvernance : structure décisionnelle de l'entreprise
- Droits de l'Homme : droits humains
- Relations et conditions de travail
- L'environnement
- Loyauté des pratiques
- Questions relatives aux consommateurs
- Questions relatives aux communautés et développement local

### 3<sup>ème</sup> partie – Les principes d'action

### 4<sup>ème</sup> partie – Décider d'une feuille de route pour l'entreprise

### 5<sup>ème</sup> partie – Accompagner le changement lors du déploiement d'une démarche RSE, moyens et leviers

## Module 3 – Le numérique responsable (3)

### Objectifs :

Comprendre la notion de numérique responsable. En connaître les enjeux et les impacts. Être capable d'évaluer l'état de son organisation et ses axes d'amélioration en matière de numérique responsable. Être en mesure de structurer une démarche de numérique responsable.

### Date et durée :

Lundi 13 novembre 2023 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours (1)

**Public concerné :** Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

**Intervenante :** Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

### Pré-requis :

Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques :

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

#### A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- QCM

### Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

**Accessibilité :**

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- [Francis.villos@france-gestion.fr](mailto:Francis.villos@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

**Programme :****1<sup>ère</sup> partie – Introduction générale**

- Généralités sur la RSE

**2<sup>ème</sup> partie – Le numérique et ses impacts****3<sup>ème</sup> partie – L'environnement juridique**

- La loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique)

**4<sup>ème</sup> partie – Réduire ses impacts numériques****5<sup>ème</sup> partie – Déployer le numérique responsable dans son entreprise****6<sup>ème</sup> partie – Valoriser sa démarche numérique responsable**

(1) (2) (3) Nota : chaque thème est indépendant mais il est recommandé de suivre l'intégralité des modules 1, 2 et 3